

Introduction of Members.

(Sir GEORGE PREVOST, Governor, 1812.)

Wednesday,
29th
July, 1812.

The Honorable the Speaker acquainted the House that there were Members without ready to be introduced.

When the Honorable Mr. De Rouville was introduced between Mr. De Gaspé and Mr. Ryland,

And the Honorable Mr. Caldwell was introduced between Mr. De Lotbinière and Mr. Hale.

Then the Honorable Mr. De Rouville presented to the Speaker his Writ of Summons, who delivered it to the Clerk.—J. C. p. 42.

And then the Honorable Mr. Caldwell presented to the Speaker his Writ of Summons, who delivered it to the Clerk.—J. C. p. 44.

Then the Honorable Mr. De Rouville came to the Table and took the oath prescribed by the Statute of the 31st of His present Majesty, which was administered by Mr. Montizambert, one of the Commissioners, and took his seat accordingly.

Then the Honorable Mr. Caldwell came to the Table and took the oath prescribed by the Statute of the 31st of His present Majesty, which was administered by Mr. Montizambert, one of the Commissioners, and took his seat accordingly.—J. C. p. 46.

Then the Commissioners withdrew.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre, qu'il y avoit des Membres qui se présentent pour être introduits.

Lorsque l'Honorable Mr. De Rouville a été introduit entre Messrs. De Gaspé et Ryland,

Et l'Honorable Mr. Caldwell a été introduit entre Mr. De Lotbinière et Mr. Hale.

L'Honorable Mr. De Rouville a alors présenté à l'Orateur son Writ de sommation qui l'a remis au Greffier. J. C. p. 35.

Alors l'Honorable Mr. Caldwell a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier.—J. C. 37.

Alors l'Honorable Mr. De Rouville s'est avancé à la Table et a prêté le serment requis par le Statut de la 31e. de Sa présente Majesté, que lui a administré Mr. Montizambert, un des Commissaires, et il a pris son siège en conséquence.

Alors l'Honorable Mr. Caldwell s'est avancé à la Table, et a prêté le Serment requis par le Statut de la 31e. de Sa présente Majesté, que lui a administré Mr. Montizambert, un des Commissaires, et il a pris son siège en conséquence.

Le Commissaire s'est alors retiré. J. C. p. 38.

Mercredi,
29e. Juillet,
1812.

Appointment of Speakers, 1795 to 1803.

Monday,
5th Janua-
ry, 1795.

The House is informed, " That a Commission has been issued under the Great Seal, appointing Mr. Chief Justice Osgoode Speaker of this House."

The Speaker was ordered to take the Chair at the foot of the Throne, and the Commission to be put on the Journals.

The House is informed, " That a Commission was passed, appointing Thomas Dunn, Esquire, Speaker, in the absence of Mr. Chief Justice Osgoode, the Speaker."—J. C. 1, p. 284.

Monday,
11th Janua-
ry, 1802.

Sir George Pownall signified to the House, " That his Excellency the Lieutenant Governor had granted a Commission, under the Great Seal, constituting and appointing the Honorable James Monk, Esquire, Chief Justice of the District of Montreal, to supply the room and place of the Speaker of this House, in the absence of the Chief Justice from this Province."

Whereupon the said Commission was read by the Clerk of this House.—J. C. 3 p. 219.

And the Honorable James Monk, Chief Justice of Montreal, was called upon by the Members of this House, to take his place in the Chair, and appointed the Mace to be laid on the Table, and to be carried before him.—J. C. 3. p. 223.

Tuesday,
8th Februa-
ry, 1803.

The House is informed, " That a Commission has been issued, under the Great Seal, appointing the Honorable Chief Justice Elmsley, Speaker of this House," which being read,

The Speaker was ordered to take the Chair, at the foot of the Throne, and the Commission to be put on the Journals.—J. C. 3. p. 367, 372.

Nomination des Orateurs, 1795. 1803.

La Chambre est informée, " Qu'une Commission a été émanée sous le Grand Sceau, appointant Mr. Le Juge en Chef Osgoode, Orateur de cette Chambre."

Il a été ordonné à l'Orateur, de prendre la chaise au pied du Trône, et que la Commission fut entrée sur les Journaux.

La Chambre est informée, " Qu'une Commission a été passée, sous le Grand Sceau, appointant Thomas Dunn, Ecuier, Orateur pendant l'absence de Mr. Le Juge en Chef Osgoode, l'Orateur."—J. C. 1. p. 37.

Sir George Pownall a informé cette Chambre, " Que son Excellence le Lieutenant Gouverneur avoit donné une Commission sous le Grand Sceau, constituant et appointant l'Honorable James Monk, Ecuier, Juge en Chef du District de Montréal, pour remplir la place d'Orateur de cette Chambre, en l'absence du Juge en Chef de cette Province."

Sur quoi la dite Commission a été lue par le Greffier. J. C. 3, p. 185.

L'Honorable James Monk, Juge en Chef de Montréal, a été alors appelé par les Membres de cette Chambre, pour prendre sa place dans la Chaire, et il a ordonné que la Masse fut portée devant lui, et mise sur la Table.—J. C. 3, p. 188.

La Chambre est informée, " Qu'une Commission a été émanée, sous le Grand-Sceau, appointant l'Honorable Juge en Chef Elmsley, Orateur de cette Chambre," laquelle étant lue :

L'Orateur a alors eu ordre de prendre la Chaire, au pied du Trône, et il a été ordonné que la Commission fut entrée sur les Journaux.—J. C. 3, p. 344.

Lundi, 5e.
Janvier,
1795.Lundi, 11e.
Janvier,
1802.Mardi, 8e.
Février,
1803.